



DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE Ville de Saint Pierre

Vous devez utiliser ce formulaire pour:

Entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations.

Réaliser des travaux sur une construction existante, lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination, d'en modifier l'aspect extérieur ou le volume ou de créer des niveaux supplémentaires, ainsi que l'installation des dispositifs ayant qualification de publicité, d'enseigne ou de pré enseigne.

Cadre réservé à la mairie:

Autorisation n° AC97501 ____

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Le : _____

Cachet de la mairie et signature du receveur

Identité du (ou des) déclarant(s):

Vous êtes un particulier:

Nom: _____

Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom: _____

Nom: _____

Mademoiselle Madame Monsieur

Prénom: _____

Vous êtes une personne morale:

Dénomination: _____

N de SIRET: _____

Catégorie juridique: _____

Représentant de la personne morale:

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom: _____

Prénom: _____

Coordonnées du déclarant:

Adresse:

Numéro: _____ Rue: _____

Localité: _____ Boite postale: _____

Coordonnées téléphoniques:

Domicile _____ Bureau _____ Cellulaire _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante:

_____ @ _____

J'ai pris note que dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Le terrain:

Localisation du (ou des) terrain(s):

Les informations et plans que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le ou les terrains concernés par votre projet

Numéro: _____ Rue: _____

Localité: _____

Références cadastrales: _____

Superficie du (ou des) terrain(s): _____

Terrain issu d'une division de propriété:

Si votre terrain est issu d'une division de propriété bâtie, effectuée il y a moins de 10 ans, le vendeur doit avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà bâties sur l'autre partie du terrain. Indiquez cette surface (en m²) _____ et la superficie du terrain avant division (en m²) _____ ou joignez à votre demande une copie de l'attestation.

Situation juridique du terrain:

Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois permettre de faire valoir vos droits à construire

Etes vous titulaire d'un certificat d'urbanisme ? Oui Non Je ne sais pas

Si oui, n de certificat : _____

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Informations sur le projet envisagé:

Nature du projet envisagé:

Nouvelle construction à usage d'habitation

Travaux sur construction existante, agrandissement d'une maison ou de ses annexes

Changement de destination d'une partie de la maison ou de ses annexes (garage, grenier, cave...)

Aménagement pour l'habitation d'une construction dont la destination actuelle n'est pas l'habitation

Construction d'un bâtiment à usage autre que habitation

Indiquez la nature de l'activité exercée _____ et les stockages susceptibles d'être réalisés _____

Construction d'une annexe (garage, piscine, clôture, abri de jardin...): _____

Surfaces	Existantes	Supprimées ou démolies	Restantes	Créées	Totales après travaux
Emprise au sol					
Surface habitable (telle que définie ci-dessous en « a »)					
Surface des dépendances (telle que définie ci-dessous en « b »)					

Article 196 du code local des impôts:

Les immeubles bâtis sont classés dans les catégories suivantes:

1- a) Immeubles affectés à l'habitation principale. Ils comprennent toutes les pièces de l'habitation y compris les couloirs, rangements, escaliers, etc...

b) dépendances de l'habitation principale. Elles comprennent les remises, greniers non aménagés, caves, garages intérieurs ou extérieurs, chaufferie, buanderies, appentis, etc ...

2- a) Immeubles commerciaux ou à usage professionnel ou industriel. Ils comprennent les locaux dont l'accès est autorisé au public (exemples: hall d'exposition, locaux destinés à la fois à l'entreposage des matériels ou des marchandises et à la vente...)

b) Dépendances des immeubles commerciaux ou à usage professionnel ou industriel. Elles sont constituées des hangars, ateliers, dépôts... dont l'accès est interdit au public.

3- a) Immeubles utilisés comme résidences secondaires. Ils comprennent toutes les pièces de l'habitation y compris les couloirs, rangements, escaliers, etc...

b) dépendances de l'habitation principale. Elles comprennent les remises, greniers non aménagés, caves, garages intérieurs ou extérieurs, chaufferie, buanderies, appentis, etc ...

Informations sur le projet envisagé (suite):

Courte description de votre projet ou de vos travaux:

Indiquez les matériaux et les coloris des façades, toitures, menuiseries et clôtures.

Informations complémentaires:

Hauteur de la construction: _____

Hauteur de plancher de l'habitation par rapport à la rue : _____

Mode de financement: _____

Si le projet comprend la création de logements:

Nombre de logements créés : _____

Dont individuels: _____ Dont collectifs: _____

Mode d'utilisation principale des logements:

Occupation personnelle ou en compte propre Vente Location

S'il s'agit d'une utilisation personnelle, veuillez préciser:

Résidence principale

Résidence secondaire

Engagement du (ou des) demandeur(s) :

Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Je m'engage à respecter les règles générales de construction prévues au règlement d'urbanisme local (RUL) sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme.

Le _____

Signature du demandeur

Si vous n'êtes pas le propriétaire du terrain:

Indiquez les nom(s) et prénom(s), adresse complète du propriétaire, demandez lui de signer ci-dessous ou joignez son autorisation à votre demande.

Nom(s) et prénom(s), adresse complète

Signature du propriétaire

Documents à joindre à la demande

Vous devez fournir

A quoi ça sert ?

Un plan de situation

Il permet de localiser clairement le terrain dans la commune
Vous pouvez demander un extrait du document d'urbanisme local, le plan du tableau d'assemblage cadastral ou fournir un extrait de carte

Un plan de masse des constructions, coté en trois dimensions (hauteur, longueur, largeur) et en mètre.

Il permet de voir comment votre projet se situe sur le terrain, éventuellement comment il se situe par rapport aux bâtiments existants et comment il est raccordé aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité. Il permet de montrer que votre projet respecte les règles de hauteur et de distance.

Les plans des façades du ou des bâtiments envisagés et le dessin des clôtures

Ils permettent de montrer l'aspect extérieur de votre projet, ainsi que son volume par une cotation métrique en trois dimensions.

Une vue ou des vues en coupe du projet de construction (1)

Elles précisent l'implantation de la construction sur le terrain à la date de dépôt de la demande d'autorisation, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs.

Deux photos au moins (1)

Elles permettent de situer le terrain dans le paysage proche et éloigné et d'apprécier la place qu'il occupe.

Un document graphique (1)(2) représentant la future construction sur une photo montrant le terrain et ses environs

Il permet d'apprécier l'insertion du projet de construction dans l'environnement, son impact visuel, ainsi que le traitement des accès et des abords. Lorsque le projet prévoit la plantation d'arbres de hautes tiges, les documents graphiques doivent faire apparaître la situation à l'achèvement des travaux et la situation à long terme (après que les arbres auront poussés)

Une notice explicative (1)(2)

Cette fiche décrit le paysage et l'environnement existants, expose et justifie les dispositions prévues pour assurer l'insertion, dans ce paysage, de la construction, de ses accès et de ses abords. Elle permet d'apprécier l'impact visuel de votre projet.

Cas particuliers:

Dans le cas d'un établissement susceptible de rejeter des graisses dans les réseaux

Les établissements tels que charcuteries et restaurants devront disposer d'un système séparateur de graisse. Il en est de même pour les garages ou établissements susceptibles de rejeter des graisses dans les réseaux.

Dans le cas d'une installation classée

Dans ce cas, vous devez déposer une déclaration ou une demande d'autorisation auprès de la Préfecture. *Joignez à la demande d'autorisation de construire une copie du récépissé de dépôt de la déclaration ou de la demande.*

Dans le cas d'un établissement recevant du public

Dans ce cas, vous devez déposer un dossier à la Préfecture afin de permettre l'examen de votre projet par la commission de sécurité. *Joignez à la demande d'autorisation de construire une copie du récépissé de dépôt du dossier.*

Construction en limite de propriété en zone UA ou UB (zone de l'ancien centre ville, zone périphérique du centre ville et zones assimilées lotissement des Graves)

Demandez à la Mairie si votre projet entre dans le cadre des constructions pour lesquels il vous sera demandé la mise en place de matériaux offrant un certain degré coupe feu dans le cadre de la préservation de la propagation des incendies.

Dans ce cas, il vous sera demandé de joindre à votre dossier de demande d'autorisation de construire, les fiches techniques de ces matériaux mis en œuvre, ainsi que de matérialiser ces derniers sur les plans.

Votre projet nécessite la démolition d'un bâtiment existant

Demandez à la Mairie si cette démolition nécessite une autorisation.

Dans ce cas, vous devez déposer une demande d'autorisation de démolir. Joignez une copie du récépissé de dépôt ainsi obtenu à votre demande d'autorisation de construire.

Votre projet nécessite l'abatage d'arbres ou le défrichement d'un terrain boisé

Demandez à la Mairie si une autorisation de coupe, d'abatage ou de défrichement est nécessaire.

Dans ce cas, vous devez déposer une demande d'autorisation de coupe, d'abatage ou de défrichement. Joignez une copie du récépissé de dépôt ainsi obtenu à votre demande d'autorisation de construire.

Votre terrain est situé dans un lotissement

Demandez au lotisseur si une surface constructible a été attribuée à chaque lot. Pour pouvoir bénéficier d'une constructibilité supplémentaire. *Demandez lui un certificat justifiant la surface constructible attribué à votre lot et joignez ce certificat à votre demande.*

(1) Ces pièces ne sont pas nécessaires si vous intervenez sur une construction existante sans en modifier la destination ou l'aspect extérieur.

(2) Ces pièces ne sont pas nécessaires si les trois conditions suivantes sont réunies : Le terrain est situé en zone urbaine, le terrain n'est pas dans une zone faisant l'objet d'une protection particulière au titre des monuments historiques des sites ou des paysages, et le projet porte sur moins de 200 m² de surface au sol.